



Caps notaires Marquise & Coquelles

Maîtres Nicolas DAUDRUY, Charlotte DEGONDE & Emilie LERICHE

Honoraires Secteur libéralisé

Article L 444-1 al.3 du Code de Commerce

Consultation

- Simple, sans établissement d'acte ou consultation écrite 60 € TTC / heure
- Simple, avec restitution d'une consultation 150 € TTC / heure
- Complexe, avec ou sans restitution d'une consultation sur devis

constitution de société civile immobilière, sans apport immobilier 1.400 € TTC incluant frais de greffe et insertion

constitution de société commerciale 1.800 € TTC incluant frais de greffe et insertion

transformation de toute société, dissolution/liquidation sur devis

cession de fonds de commerce, clientèle, droit au bail 2% HT du prix avec un minimum de 1.500 € HT

Bail professionnel ou commercial honoraire d'un mois de loyer HT minimum de 500€ HT et maximum de 2.000€ HT

compromis de vente d'un bien immobilier :

- Hors copropriété 300 € TTC
- En copropriété 360 € TTC

Gérance locative 6% TTC des loyers (hors charges) encaissés

Testament olographe : aide à la rédaction, inscription au fichier

Central des dispositions de dernière volontés et conservation 130 € TTC
Si les dispositions sont complexes et nécessitent un nouveau rendez-vous sur devis

Démarches spécifiques dans le cadre du règlement d'une succession, hors Actes et démarches relevant du tarif des notaires 108 € TTC / heure

Déplacement à domicile sur le secteur de la Communauté de Communes 84 € TTC